

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTE MENTALE (PSSM)

26 septembre et 03 octobre de 9h30 à 17h30

La formation PSSM est proposée aux professionnels de la santé adhérents à la CPTS Brest Santé Océane.

Elle se déroulera les **26 septembre et 3 octobre de 9h30 à 17h30** à la **résidence Domitys - Les Houblons, 22 rue de Bohars à Brest.**

Le coût de la formation est pris en charge par la CPTS, les participants contribuent à hauteur de 30€ correspondant au prix du carnet PSSM remis à chaque participant pendant la formation. La CPTS prend en charge les repas pour les 2 jours de formation.

Nom :

Prénom :

Profession :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Êtes-vous adhérent à la CPTS Brest Santé Océane : Oui Non

(Seuls les adhérents, à jour de leur cotisation pour l'année 2025, peuvent bénéficier de la gratuité de la formation.)

Quelles sont vos attentes vis-à-vis de la formation ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelles sont vos expériences en lien avec la santé mentale ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Quelle est votre formation initiale ?

.....
.....

Pour valider la formation il est nécessaire de suivre les 2 jours de formation.

Afin de valider votre inscription à la formation PSSM, veuillez nous envoyer les documents suivants :

- Formulaire d'inscription complété
- Chèque de 30€ à l'ordre de la CPTS Brest Santé Océane
- Chèque de caution de 150€ à l'ordre de la CPTS Brest Santé Océane (qui sera encaissé uniquement en cas d'annulation de participation moins de 48h avant le début de la formation)

A l'adresse suivante :

Cassandre MARC

CPTS Brest Santé Océane

51 Boulevard de Coataudon 29490 GUIPAVAS

Pour toute autre question, n'hésitez pas à contacter Cassandre MARC - 06.25.29.64.82 - cassandre.marc@brestsanteoceane.fr